



Space for images/notes

2008/3

07 | 02 | 2008

## Allochtones et travail intérimaire: même combat ?



Marc De Vos

Le chômage des jeunes allochtones a diminué de 38% dans 13 grandes communes flamandes entre 2005 et 2007. Le chômage n'est donc pas une fatalité pour un des groupes les plus vulnérables de notre marché du travail. La bonne conjoncture et la pénurie de main d'oeuvre sur le marché du travail flamand ont accru la demande pour une force de travail qui ne se fait pas embaucher lorsque les critères sont trop exigeants. Des plans d'accompagnement goupillés pour les jeunes en zone urbaine ont permis à l'offre et à la demande de se rencontrer. Pour ceux qui en douteraient encore: une activation locale, sur mesure et proactive peut donc effectivement faire la différence.

L'euphorie est néanmoins déplacée. Le taux d'éducation moyen et la position sur le marché du travail des allochtones en Belgique demeurent misérables et carrément

scandaleux dans certaines régions. Entrer sur le marché et trouver du travail est un début. Mais conserver un travail et progresser est une autre chose. La conjoncture économique peut en outre tourner rapidement, et est déjà en train de tourner. Mais l'amélioration de 2005-07 est pleine d'espoir pour l'avenir. Le futur sera après tout celui de la contraction démographique, dans lequel la pénurie de main d'oeuvre deviendra une réalité structurelle. Et la pénurie génère la créativité, y compris dans la mise à l'emploi.

Les chiffres me sont inconnus, mais il est probable que ces jeunes allochtones aient été embauchés par un contrat de travail temporaire ou comme travailleurs intérimaires. En effet, l'entrée sur le marché du travail des ouvriers s'opère souvent via le travail intérimaire. La moitié des ouvriers dans l'industrie a commencé comme intérimaire. Ceci nous amène à la proposition de quelques parlementaires socialistes flamands visant à restreindre le travail intérimaire. Un travailleur intérimaire qui travaille 60 jours pour la même entreprise au cours d'une période de 3 mois devrait avoir droit à un contrat à durée indéterminée.

Space for images/notes

Les syndicats et partis socialistes belges ont toujours eu des difficultés avec le travail intérimaire. La peur des dérives et la méfiance vis-à-vis d'une construction flexible de l'emploi, avec la société d'intérim comme troisième joueur, sont profonds. D'où le fait que la loi belge n'autorise le travail intérimaire que dans des situations de travail temporaires ou exceptionnelles.

Chaque observateur sait pourtant que ce texte est déjà dépassé par la réalité depuis longtemps. Le travail intérimaire est couramment utilisé comme véhicule vers un travail fixe et comme un tampon de travail flexible dans un climat économique sans cesse changeant. La proposition de loi a le mérite de vouloir à nouveau servir de l'eau claire. Mais est-ce qu'elle va pour autant puiser à la bonne source?

Pourquoi le travail intérimaire s'envole-t-il à ce point ? Parce que les entreprises peuvent trouver par ce biais une main d'œuvre qui est immédiatement disponible ou séparable, sans devoir supporter la charge des processus de sélection ou la montagne de paperasses liée au statut d'employeur. Pour les gens qui aiment le travail irrégulier ou temporaire, le travail intérimaire est aussi une formule plaisante. Pour beaucoup, le travail intérimaire est pourtant une antichambre indispensable et parfois longue sur la route vers le travail fixe.

Ce n'est pas pour rien que les groupes les plus vulnérables sur le marché du travail,

parmi lesquels on trouve les allochtones et les travailleurs âgés, sont relativement mieux représentés dans le travail intérimaire. Ceux qui ne trouvent que difficilement un travail fixe trouvent le travail intérimaire plus accessible.

Une limitation temporelle du travail intérimaire est donc une arme à double tranchant : D'un côté, elle permet d'éviter des excès au niveau de la flexibilité des travailleurs. Mais d'un autre côté, elle signifie également moins d'offres d'emploi pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables du marché. Cet effet pervers est important. Car soyons conscients d'une chose : si la flexibilité est réellement déterminante, l'entreprise trouvera toujours le moyen de changer de travailleur intérimaire périodiquement afin de contourner la limitation.

Nous atteignons ici le cœur du problème. Le travail intérimaire et d'autres formes de travail temporaire sont utilisés de manière inappropriée parce que le statut du travail classique est rigide

et implique un risque lourd de licenciement. C'est pourquoi il existe sur le marché du travail un apartheid silencieux entre les insiders ou inclus - les privilégiés - qui parviennent à franchir le seuil du travail fixe ; et les outsiders ou exclus - les moins qualifiés - qui doivent se satisfaire d'un travail précaire.

Il y a de quoi s'offusquer de cette situation, et il est nécessaire de mener une discussion sur

“  
*Une limitation temporelle du travail intérimaire est une arme à double tranchant qui réduira également les opportunités d'emploi pour les groupes à risque tant que les rigidités sous-jacentes du marché du travail seront en place.*  
 ”

sur les frontières du travail intérimaire. Le fossé actuel entre la loi et la pratique n'est pas digne d'un Etat de droit. Mais nous devons aussi réaliser que l'abus du recours au travail intérimaire est le symptôme d'un marché du travail rigide. Il n'y a qu'en soignant cette maladie sous-jacente que l'on pourra résorber l'apartheid existant.

**Marc De Vos**  
Directeur Itinera Institute



## Allochtones et travail intérimaire: même combat ?

---

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur

---